DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Successions légale et testamentaire: dévolution, option et traitement du dossier

Le droit des successions est un droit technique qui a évolué suite aux réformes opérées par les lois de 2001 et 2006.

De plus en plus de personnes prennent des dispositions de dernières volontés ou souscrivent des assurances-vie, ce qui rend les règlements successoraux plus complexes.

Cette formation revient sur les principes généraux applicables en matière de dévolution, tant légale que testamentaire, et appréhende le règlement de la succession et le traitement civil de l'assurance-vie.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- · Maîtriser les règles de dévolution successorale
- · Savoir qualifier les legs
- · Maîtriser les mécanismes des trois options successorales
- · Déterminer les actes successoraux à établir
- · Appréhender des problématiques ponctuelles
- · Déterminer les bénéficiares d'une assurance-vie



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique

Rappel des principes

Propos illustrés de jurisprudences récentes

Description et analyse

Mise en situation

Série d'exemples concrets

Support visuel



FORMATEURS

Sébastien RICHARD ou Bertrand DESFOSSÉ Juristes consultants du CRIDON LYON



MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation





Clercs

NIVEAU

OBJECTIF

•••• Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base en



PLUS-VALUE

Maîtriser les principes pour traiter un dossier de succession



SUCCESSIONS LÉGALE ET TESTAMENTAIRE: DÉVOLUTION, OPTION ET TRAITEMENT DU DOSSIER

Plan d'intervention





- · Les règles générales de la transmission ab intestat
- · L'identification des legs

2 L'OPTION SUCCESSORALE

- · Les types d'option
 - l'acceptation pure et simple
 - l'acceptation à concurrence de l'actif net
 - la renonciation



- · Les modalités de l'option
 - les délais pour opter
 - la transmission de l'option
- · Les règles spécifiques aux legs
 - l'envoi en possession
 - la délivrance des legs

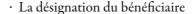
3 LA GESTION DE LA SUCCESSION

- · Les actes successoraux :
 - l'acte de notoriété
 - l'inventaire et sa clôture
 - l'attestation immobilière

1h30

- · Les problématiques successorales
 - la vacance et la déshérence
 - l'intervention du généalogiste
- · L'indivision successorale
 - les règles de gestion
 - les mandats successoraux
 - le partage
- · La situation de démembrement avec l'usufruit du conjoint







- · L'acceptation par le bénéficiaire
- · Des capitaux assurés véritablement hors succession?